

CAISSE D'ÉPARGNE

Le réseau des Caisses d'Épargne constitue le premier banquier des personnes protégées et des associations tutélaires. C'est aussi une banque engagée dans la société à travers sa fondation Caisse d'Épargne pour la solidarité, reconnue d'utilité publique et gérant un réseau d'établissements au service des personnes en perte d'autonomie.

Le partenariat noué avec Nexem lui permet de concrétiser son engagement en faveur du développement du secteur social, médico-social et sanitaire à but non lucratif. Elle accompagne dans leurs projets les adhérents de la Fegapei et les conseille sur les périmètres relevant de ses champs d'expertise.

Récemment la Caisse d'épargne Ile-de-France, en partenariat avec le Crédit foncier immobilier, a ainsi organisé une matinée d'information à destination des adhérents sur la gestion du patrimoine immobilier.

La Caisse d'Épargne était par ailleurs partenaire du lancement de Nexem, les 14 et 15 décembre 2016.